



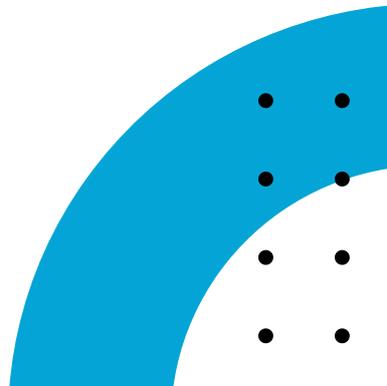
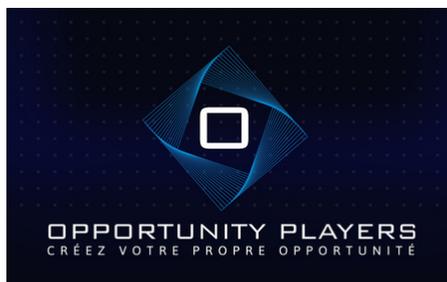
JOURNAL OFFICIEL LFH

N° 213 - 25 Août 2025





Nos partenaires



VOS DÉSIGNATIONS EN UN COUP D'ŒIL

Cher.e.s arbitre.s,

Une solution a été développée par **Louis Di Ilio** pour présenter vos désignations en un coup d'œil.

Cette solution va chercher l'information sur le site de l'URBH pour toutes les catégories choisies (LFH & VHV) à tous les niveaux (nationale, ligue, province, jeunes) sauf SHL.

La présentation est simple et rapide.

Nous encourageons tous les arbitres à l'utiliser au quotidien ... et surtout le vendredi pour vérifier vos désignations du week-end.

- Choisissez vos catégories potentielles sur lesquelles vous êtes régulièrement désigné.e.s
- Sélectionnez la vue sur l'affichage et la sélection des délégués selon votre choix
- Filtrez avec votre nom, celui de votre collègue ou tout autre nom selon votre besoin

Sur PC ou sur smartphone, enregistrez le lien dans vos favoris.

Utilisez la rotation paysage sur votre smartphone pour « compacter » la liste.

Bravo à Louis pour cette initiative et ce développement réalisé en collaboration avec quelques membres de la CCAF dans le but de simplifier les recherches.

[Les désignations sont visibles sur le site de l'URBH, section "Compétition", onglet "Referees Nominations"](#)



U.R.B.H. / K.B.H.B.

UNION ROYALE BELGE DE HANDBALL / KONINKLIJKE BELGISCHE HANDBALBOND

URBH - KBHB

NEWS NATIONAL TEAMS COMPETITION CLUBS LOTTO HANDBALL CUP FEDERATIONS TICKETS HOSPITALITY PRESS PHOTOS FANSHOP C

URBH-KBH

By Competitions

Week 16 - From 1

First Division Me

SUPER HANDBALL LEAGUE

URBH-KBHB

LFH

VHV

SCORERS RANKING

REFEREES NOMINATIONS

S

eries

By Clubs

4 to 17/11/2024





ARBITRAGE
ARBITRAGE
ARBITRAGE



RECYCLAGE REFEREE L.F.H.

PROGRAMME:

- Notre philosophie de l'arbitrage
- Nouvelles règles IHF
- Techniques d'arbitrage
- Aspects administratifs – Divers



VENREDI 05 SEPTEMBRE - 19H00



Maison des Sports
Rue des Prémontrés, 12
4000 Liège



Pour vous inscrire au recyclage, contactez Thierry Pierloot

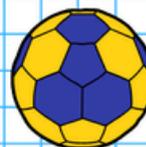


DECOUVREZ

LE PARCOURS POUR DEVENIR ARBITRE

L'objectif est de promouvoir la fonction d'arbitrage auprès des jeunes et à sensibiliser le public aux valeurs fondamentales de l'arbitrage : engagement, transparence, respect et confiance. Un seul but :

favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'arbitres



Formation pratique

De 14 à 16 ans: niveau Jeune Arbitre
 Désignations pour matchs U14
 Supervision par Responsable J.A.

2

Contact du désignateur

Echelon LFH ou Province en fonction du niveau

1

Formation online via Moodle

Rythme individuel - Certificat de réussite

3

Formation pratique

18 ans et +: niveau Arbitre adulte
 Désignations matchs Ligues

4

Formation pratique

De 16 à 18 ans: niveau Arbitres Avenir
 Désignations matchs U18-Promo-D2D-D1D
 Supervision par Responsable A.A.

5



LES ARBITRES FONT VIVRE LE JEU !



Modifications aux règlements URBH / LFH:

Chers clubs,

Nous vous informons que des modifications ont été apportées dans les règlements URBH/LFH:

Article 131.F.1 (LFH et URBH) -> Les sanctions prononcées par ou dans le cadre de la Super Handball League (SHL) sont ipso facto et intégralement applicables dans toutes les compétitions URBH et LFH.

Article 63 (URBH) : Clarification des différents scénarios de montée-descente entre la SHL et la D1 Nationale Messieurs.

Article 9.5 – 5.6 (LFH et URBH) -> Les sanctions prononcées par ou dans le cadre de la Super Handball League (SHL) sont ipso facto et intégralement applicables dans toutes les compétitions URBH et LFH.

<https://www.handballbelgium.be/index.php/lfh/documents-utiles/>



DOUBLE DROIT DE JEU

Règle du double droit de jeu : plus d'opportunités pour les talents

La règle du double droit de jeu permet aux jeunes talents de jouer pour deux clubs différents, sous certaines conditions strictes.

Les principaux avantages incluent :

- Développement des joueurs -> Plus d'opportunités de progression sans limitation de leur expérience de compétition.
- Réduction du stress et des conflits -> Flexibilité accrue pour les joueurs et les clubs.
- Meilleure coopération entre les clubs -> Stabilité et développement structuré des talents.

Restrictions :

- Le joueur ne peut pas jouer dans une division où une équipe du club prêteur est déjà active.
- Seuls les joueurs de moins de 22 ans au 1er janvier précédant la saison en cours sont éligibles.
- Le joueur doit être identifié dans une liste de 35 joueurs sélectionnés pour une équipe nationale junior ou senior.

Procédure :

1. La demande doit être faite via le formulaire en ligne ci-dessous entre le 1er et le 31 août de la saison en cours.
2. Le formulaire doit être complété par le secrétaire du club emprunteur et confirmé par le secrétaire du club prêteur.
3. La demande doit être approuvée par le Secrétariat général de l'URBH.
4. Le joueur peut jouer à partir du quatrième jour ouvrable après confirmation.

Restriction supplémentaire : Le droit de double jeu ne s'applique pas aux matchs de la Coupe de Belgique.



<https://form.jotform.com/243533430886359>



JOUEURS TALENTUEUX IDENTIFIES

Exception sur l'âge : accès plus rapide aux ligues seniors

La règle de l'exception sur l'âge permet aux Joueurs Talentueux Identifiés (JTI) de passer plus tôt à la compétition senior.

Les principaux points incluent :

- **Participation anticipée** -> Les garçons peuvent participer aux compétitions seniors dès le 1er janvier de l'année où ils atteignent 16 ans, et les filles dès le 1er janvier de l'année où elles atteignent 15 ans, sous des conditions strictes.
- **Sélection préalable** -> Cette exception s'applique uniquement aux joueurs sélectionnés pour un tournoi de sélection interrégional (IRT ou HUB) U16.
- **Développement à long terme** -> Les clubs et les entraîneurs peuvent mieux planifier le développement de leurs talents.
- **Progression naturelle** -> Les jeunes talents peuvent atteindre un niveau supérieur compétitif à leur propre rythme, sans être freinés artificiellement.

Procédure :

1. Un représentant légal du joueur doit soumettre une demande via un formulaire en ligne.
2. La demande doit être accompagnée de la preuve de sélection pour un tournoi IRT ou HUB de la sélection U16.
3. La demande est évaluée et approuvée par l'URBH si toutes les conditions sont remplies.
4. Le joueur peut participer à des matchs seniors à partir du quatrième jour ouvrable après confirmation.

Ces nouvelles règles contribueront à un développement harmonieux et structuré des jeunes talents, leur permettant de maximiser leur potentiel et de s'épanouir dans leur carrière sportive.



<https://form.jotform.com/250402764139353>



Chers clubs,

Dans le cadre de notre partenariat avec **Erima**, nous vous rappelons que **tous les clubs affiliés** peuvent bénéficier d'une **réduction exceptionnelle de 50 %** sur l'ensemble de la collection Erima.

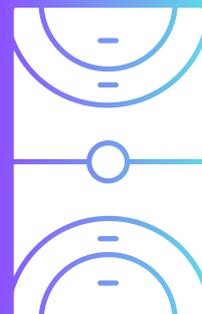
🚩 **Équipements d'équipe, tenues d'entraînement, ballons, accessoires sportifs...
Tout y passe !**

Profitez de cette opportunité pour équiper vos joueurs et joueuses avec du matériel de qualité à prix réduit.

👉 Pour bénéficier de cette remise, il vous suffit de passer commande à l'adresse herve.delmelle@handball.be

🎯 **Pourquoi attendre ?** C'est l'occasion idéale pour renouveler vos équipements avec du matériel de qualité professionnelle, tout en faisant de belles économies.

<https://www.erima.be/corporate/fr/download/revendeurs>



ADAPTATION DU DOCUMENT "FRAIS D'ARBITRAGE ET D'OBSERVATEURS"

Les frais pour les observateurs SHL ont été introduits dans ce document.



Indemnités d'arbitrage 2025-2026

Championnats

Super Handball League (+ Play-Offs et Play-Downs)	80,00 €
D1 Nationale Messieurs (+ Play-Offs et Play-Downs)	80,00 €
D2 Nationale Messieurs (+ Play-Offs et Play-Downs)	70,10 €
D1 Nationale Dames (+ Play-Offs et Play-Downs)	63,60 €
D1 Nationale Dames Réserve (compétition V.H.V.)	31,90 €
D2 Nationale Dames	43,30 €
D1 L.F.H. Messieurs (+ Play-Offs et Play-Downs)	54,80 €
D1 L.F.H. Dames	35,60 €
Promotions Brabant-Hainaut	30,60 €
Promotions Liège	30,60 €
U18 LFH Garçons	22,90 €
U18 LFH Filles	22,90 €
U16 Garçons (Brabant-Hainaut et Liège)	19,10 €
U16 LFH Filles	19,10 €
U14 Garçons (Brabant-Hainaut et Liège)	15,30 €
U14 LFH Filles	15,30 €
U12 Garçons (Brabant-Hainaut et Liège)	12,70 €

Coupe de Belgique

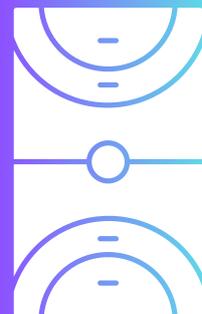
Jusqu'aux 1/16° de finales (Messieurs et Dames)	35,60 €
1/8 de finales Messieurs	70,10 €
1/4 de finales Messieurs	70,10 €
1/2 finales Messieurs	80,00 €
Finale Messieurs	80,00 €
1/8 de finales Dames	44,60 €
1/4 de finales Dames	44,60 €
1/2 finales Dames	63,60 €
Finale Dames	63,60 €

Finales Nationales jeunes

U18 (Garçons et Filles)	43,30 €
U16 (Garçons et Filles)	34,30 €
U14 (Garçons et Filles)	34,30 €

Finales L.F.H. jeunes

U18 (Garçons et Filles)	28,00 €
U16 (Garçons et Filles)	24,20 €
U14 (Garçons et Filles)	24,20 €





Officiels de table / Observateurs - délégués

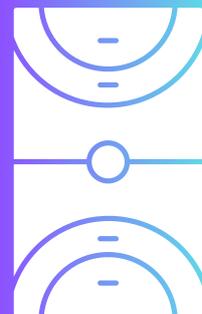
Secrétaire de table et chronométreur officiels	42,00 €
Observateur / délégué Super Handball League	41,60 €
Observateur / délégué national	41,60 €
2 ^{ème} observation au cours de la même mission	19,90 €
Formateur	15,00 €
Observateur (niveau L.F.H.)	22,60 €
Observateur (niveau provincial)	voir règlement provincial
Promotion	15,30 €
U16 Minimes	12,70 €
U14 Préminimes, U12 Poussins	12,70 €
Tournois interprovinciaux (la journée déplacements compris)	75,00 €
Tournois ligue/provinciaux (la journée)	30,00 €

Frais de déplacement **0,4449 € par km**



La nouvelle version du Règlement Provincial Liégeois ainsi que la tarification des indemnités, amendes et sanctions de la CPL sont accessibles sur notre site internet:

<https://www.handballbelgium.be/index.php/lfh/documents-utiles/>



Coupe du Hainaut 2025

L'édition 2025 de la **Coupe du Hainaut** qui s'est jouée ce dimanche 24 août à Mouscron a été remportée par EHC Tournai :

Groupe A - Groupe B

HBCCR - M/s/M

Entente Centre - EHC Tournai

Mouscron - Silly

Mouscron - **Entente Centre** 12 - 17

Tournai - Silly 13 - 9

HBCCR - **Mouscron** 13 - 18

M/s/M - Tournai 16 - 13

Entente Centre - HBCCR 19 - 8

Silly - **M/s/M** 11 - 20

Entente Centre - **Tournai** 12 - 15

Mouscron - M/s/M 17 - 16

HBCCR - Silly 16 - 15

Entente Centre - M/s/M 18 - 18 AP

Mouscron - **Tournai** 9 - 10



Carte de légitimation électronique Union Royale Belge de Handball - Saison 2025 / 2026

Tout comme la saison dernière, nous reconduisons le système de la carte de légitimation électronique qui constitue une avancée dans la modernisation de nos processus et l'amélioration de nos services.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

- Plus de carte plastique : depuis la saison dernière, il n'y a plus de cartes de légitimation physiques.
- Demande en ligne simplifiée : Vous pouvez désormais demander votre carte de légitimation facilement en ligne via le formulaire ci-dessous.
- Réception digitale : Une fois votre demande traitée, vous recevrez un e-mail avec une pièce jointe en format PDF. **Ce PDF servira de carte de légitimation officielle.**
- Accès aux matchs : Présentez la carte de légitimation électronique (PDF) sur votre appareil mobile ou en version imprimée pour accéder aux matchs.

À qui s'adresse la carte de légitimation électronique ?

La carte de légitimation électronique est délivrée uniquement aux personnes ayant des mérites particuliers, tant actuels que passés. Cela inclut, entre autres, les arbitres actifs et les anciens internationaux. La liste complète des ayants droit est disponible à l'article 131 J des règlements de l'URBH.

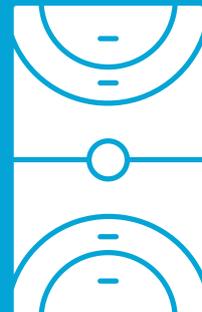
Avantages de la carte de légitimation digitale :

- Plus rapide et plus efficace : Le processus de demande en ligne et la réception digitale permettent de gagner du temps et de réduire l'utilisation de papier.
- Toujours à portée de main : Votre carte de légitimation est toujours disponible sur votre smartphone ou tout autre appareil numérique, ce qui évite de l'oublier.
- Écologique : En passant à une solution digitale, nous contribuons à la réduction des déchets plastiques et favorisons la durabilité.

Remarque importante : Les détenteurs d'une carte de légitimation physique à durée indéterminée peuvent toujours l'utiliser.

Pour plus d'informations sur le processus de demande et pour demander votre carte de légitimation électronique :

<https://form.jotform.com/241502126950347>



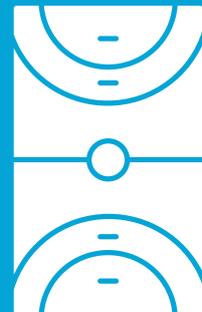
Encadrement des jeunes : les ministres serrent la vis

Depuis 2024, il est obligatoire pour tous les encadrants de mineurs de présenter un **extrait de casier judiciaire vierge**. Cette mesure vise à protéger les enfants contre les atteintes à leur intégrité physique et morale. Cependant, cette règle n'est pas encore systématiquement appliquée dans tous les clubs sportifs.

Points clés pour les clubs sportifs :

- **Obligation légale** : Tous les encadrants de mineurs doivent fournir un extrait de casier judiciaire vierge.
- **Application variable** : Certains clubs et associations ne sont pas encore au courant de cette obligation ou ne l'appliquent pas systématiquement.
- **Défis pour les petites structures** : Les petites associations et clubs sportifs rencontrent des difficultés à se conformer à cette obligation en raison du manque de personnel et de la méconnaissance des règles.
- **Importance de la vigilance** : Bien que la vérification du casier judiciaire ne garantisse pas totalement l'absence de risques, elle est une précaution nécessaire.
- **Impact sur le bénévolat** : Les nouvelles exigences peuvent décourager certains bénévoles, mais elles sont essentielles pour assurer la sécurité des enfants.

Les ministres Jacqueline Galant et Valérie Lescrinier souhaitent harmoniser et intensifier les vérifications pour garantir un encadrement sûr et de qualité. Les clubs sportifs doivent donc se conformer à cette obligation légale pour protéger les jeunes et maintenir un environnement sécurisé.



Pour se conformer aux nouvelles obligations légales concernant la vérification du casier judiciaire des encadrants de mineurs, voici quelques étapes que les clubs sportifs peuvent suivre :

1. Informer et sensibiliser :

- Communiquez clairement les nouvelles exigences à tous les membres du club, y compris les encadrants, les bénévoles et les parents.
- Expliquez l'importance de ces mesures pour la sécurité des enfants.

2. Mettre en place des procédures :

- Établissez une procédure claire pour la collecte et la vérification des extraits de casier judiciaire.
- Désignez une personne responsable de cette tâche au sein du club.

3. Faciliter les démarches administratives :

- Aidez les encadrants à obtenir leur extrait de casier judiciaire en leur fournissant les informations nécessaires (où et comment faire la demande).
- Rappelez que ce document peut être demandé gratuitement à la commune.

4. Former et accompagner les encadrants :

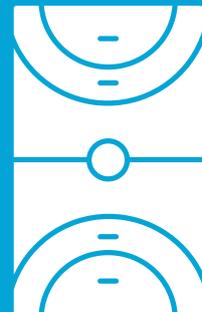
- Proposez des formations sur les règles et les bonnes pratiques en matière de protection des enfants.
- Encouragez les encadrants à signer un code de conduite ou un engagement de qualité.

5. Encourager le bénévolat responsable :

- Sensibilisez les bénévoles à l'importance de ces mesures pour la sécurité des enfants.
- Créez un environnement accueillant et soutenant pour les bénévoles afin de ne pas les décourager.

En suivant ces étapes, les clubs sportifs pourront mieux se préparer et se conformer aux obligations légales, tout en assurant un environnement sûr et sécurisé pour les jeunes sportifs. Le modèle concerné de l'extrait du casier judiciaire est le 596-2 (voir copie ci-dessous).

Le secrétariat de la Ligue Francophone de Handball se tient à votre disposition pour vous assister sur cette thématique.



EXTRAIT CASIER JUDICIAIRE: MODELE 596-2

Demande d'obtention d'un extrait du casier judiciaire

(ARRÊTÉ ROYAL DU 21 NOVEMBRE 2016 FIXANT LES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES
EXTRAITS DE CASIER JUDICIAIRE AUX PARTICULIERS)

Il convient que ce formulaire soit complété par le destinataire final (l'employeur, l'organisation,...) et soit ensuite soumis par le demandeur (le particulier) auprès de l'administration communale de son domicile en Belgique. Une fois l'extrait délivré, il convient que ce formulaire soit signé par l'administration communale, avec mention de la date de délivrance du type d'extrait renseigné et transmis au demandeur, avec l'extrait.

Le soussigné,[nom + prénom],
dans sa qualité de représentant légal de

.....
..... [nom du destinataire final],

établi à

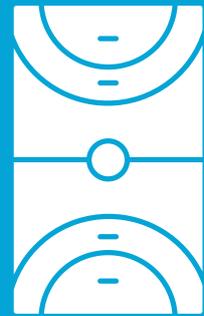
.....
.....[adresse],

déclare par la présente que Madame / Monsieur

.....
..... [nom + prénom du demandeur]

doit soumettre un extrait du casier judiciaire modèle (*n'indiquer qu'une possibilité*) :

- **596-1 : modèle destiné à l'exercice d'une activité réglementée (art. 596, alinéa 1er, du Code d'instruction criminelle)**
 - 596.1 – 1 : distillerie / fabrique de liqueurs (exploitation d'une –)
 - 596.1 – 2 : affrètement fluvial (direction / cadre du personnel technique)
 - 596.1 – 3 : agence de voyages
 - 596.1. – 4 : agent immobilier
 - 596.1 – 5A : armes : licence (particuliers)
 - 596.1 – 5B : armes : agrément (armuriers / intermédiaires)
 - 596.1 – 6 : assurances : administrateur / directeur / gérant / mandataire
 - 596.1 – 7 : auto-école (personnel d'une –)
 - 596.1 – 8 : débit de boissons fermentées / débit de boissons spiritueuses
 - 596.1 – 9 : camping (exploitation)
 - 596.1 – 10 : chasse

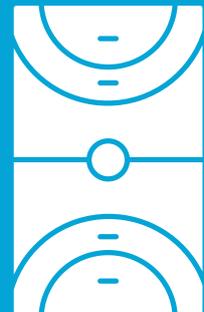


- 596.1 – 11 : détective privé
- 596.1 – 12 : élections
- 596.1 – 13 : entrepreneur de travaux (agrération)
- 596.1 – 14 : établissement de crédit (gérant / administrateur / membre comité direction / directeur)
- 596.1 – 15 : garde champêtre particulier
- 596.1 – 16 : gardien de la paix
- 596.1 – 17 : hôtelier (hébergement touristique)
- 596.1 – 18 : intermédiaire de crédit à la consommation (administrateur / gérant / directeur)
- 596.1 – 19 : invention (brevet)
- 596.1 – 20 : nature (conservation de la –)
- 596.1 – 21 : oiseaux (agrément)
- 596.1 – 22 : pêche (autorisation)
- 596.1 – 23 : comptable / profession fiscale
- 596.1 – 24 : réviseur d'entreprise
- 596.1 – 25 : fonds communs de placement (administrateur / directeur / fondé de pouvoir / commissaire)
- 596.1 – 26 : steward (football)
- 596.1 – 27 : taxi (exploitant)
- 596.1 – 28 : taxi (chauffeur)
- 596.1 – 29 : transport de marchandises (courtier / commissionnaire-expéditeur)
- 596.1 – 30 : transport de choses (entrepreneur)
- 596.1 – 31 : transport de personnes (entrepreneur)
- 596.1 – 32 : marchés publics
- 596.1 – 33 : fonctionnaire 'SAC'
- 596.1 – 34 : sécurité / gardiennage (dirigeant entreprise gardiennage (formation))
- 596.1 – 35 : sécurité / gardiennage (agent de gardiennage/accompagnant véhicules exceptionnels (formation))
- 596.1 – 36 : stupéfiants / psychotropes : autorisation

○ **596-2 : modèle destiné à l'exercice d'une activité impliquant des contacts avec des mineurs (art. 596, alinéa 2 du Code d'instruction criminelle)**

- **596 BIS : modèle destiné aux activités portuaires (art. 596bis du Code d'instruction criminelle)**

afin d'avoir accès au secteur d'activités auquel le demandeur souhaite adhérer sur la base du contenu de l'activité visée ou de la réglementation s'appliquant à cette activité.



Cet extrait ne peut avoir plus de.....
[durée de validité, minimum 1 mois] à la date de délivrance de l'extrait au destinataire final.

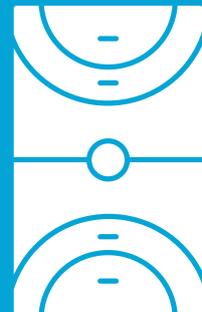
Fait à à la date du

Signature et / ou cachet du destinataire final (société ou organisation) ou de son représentant légal :

À COMPLÉTER PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE QUI DÉLIVRE L'EXTRAIT :

Le type d'extrait indiqué ci-dessus sur le présent formulaire a été délivré à la date du par l'administration communale de au demandeur susmentionné.

Signature de l'agent traitant (nom + prénom) + cachet de la commune :





L'app fait passer votre carrière à la vitesse supérieure

Développez votre réseau et faites-vous remarquer !

Connexions mondiales: entrez en contact avec des joueurs, des entraîneurs et des recruteurs du monde entier.

Montrez vos compétences: téléchargez des vidéos, des statistiques et des informations clés (par exemple, le pied dominant).

Engagez-vous et apprenez: partagez des articles, commentez et interagissez avec d'autres sportifs.

Vérifié et sécurisé: pas de spam, pas de faux comptes. Chaque utilisateur est vérifié.

Sans publicité: contenu de qualité uniquement.

Quelles nouveautés ?

- Notification en temps réel-> pour ne manquer aucune opportunité
- Page profil retravaillée -> pour plus de clarté et de visibilité
- Optimisation de l'expérience -> pour plus de confort
- Paiement possible depuis l'application

Google Play Jeux Applications Livres Enfants

Opportunity Players

Opportunity Players
Achats via l'appli

50+ Téléchargements Accord parental

Installer Partager Ajouter à la liste de souhaits

N'ATTENDS PLUS D'ÊTRE VU MONTRE-TOI!

PERSONNALISE ENTièrement TON PROFIL

PARTAGE DES ANNONCES ET INTERAGIS AVEC LA COMMUNAUTÉ

ENTRE TES CRITÈRES SPÉCIFIQUES EN FONCTION DE TON SPORT

ENTRE EN CONTACT AVEC DES JOUEURS DES ENTRAÎNEURS ET DES RECRUTEURS DU MONDE ENTIER

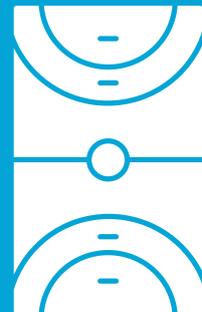
Assistance de l'appli

Applications similaires

GoPlaces - Job Search Abroad Europe Language Jobs

UproW Settle Successful Services Ltd.

DISPONIBLE POUR IPHONES & ANDROIDS





Chers clubs,

Pour construire un avenir plus fort et plus efficace, l'Union Royale Belge de Handball et ses 2 Ligues (VHV et LFH) lancent une grande consultation nationale des clubs dont l'objectif est d'imaginer ensemble les solutions concrètes pour renforcer les clubs, développer les talents, attirer les médias et simplifier la gestion quotidienne.

Le handball belge, porté par des valeurs fortes comme *l'esprit d'équipe, la solidarité, la combativité et le plaisir*, fait aujourd'hui face à d'importants défis. Pour y répondre, **une mobilisation collective est nécessaire** afin de renforcer les clubs, améliorer l'image du handball, développer les talents et accroître l'efficacité à tous les niveaux. **Clubs, structures fédérales, entraîneurs, arbitres et bénévoles : chacun a un rôle à jouer.** La fédération nationale initie un projet de transformation positive, fondé sur l'intelligence du terrain. Ce questionnaire en est la première étape. Il a pour objectif de construire ensemble une vision commune, réaliste et partagée du développement du handball belge. Votre voix est essentielle : en y répondant, vous contribuerez directement à orienter les priorités, outils et actions à venir, dans une logique de co-construction, de dialogue et de synergie entre tous les acteurs du handball.

Consignes avant de répondre

Pour garantir l'utilité de vos réponses, merci de respecter les consignes suivantes:

- **Sélectionnez la langue de votre choix** (français ou néerlandais)
- **Lisez l'ensemble** du questionnaire avant de commencer, afin de bien comprendre sa logique et structurer vos réponses.
- **Restez centré** sur chaque thématique : les réponses doivent être concrètes, ciblées et en lien direct avec la question posée.
- **Soyez constructif** : exprimez librement vos idées, ajustements ou retours d'expérience utiles à la démarche collective.
- **Préparez-vous à y consacrer du temps** : ce questionnaire est dense car il aborde des enjeux majeurs pour l'avenir du handball belge.
- **Ayez une vue globale** du fonctionnement de votre club, tant sur les plans sportif qu'administratif, interne comme externe.
- **Privilégiez une réponse partagée** : échangez en interne si nécessaire, mais veillez à formuler une réponse cohérente qui reflète une vision commune de votre structure.

Lien pour remplir le questionnaire : <https://form.jotform.com/251731166193052>

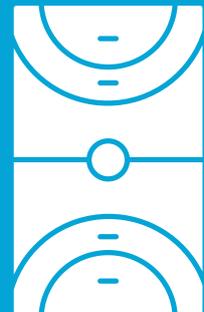
Merci d'avance de votre contribution à ce projet de grande ampleur!



Des travaux sont programmés pour début septembre au Hall Omnisports de Montegnée.

Les matchs du club pour les équipes de jeunes U8, U10, U12, U14, U16 se joueront à l'Athénée de Montegnée, rue Félix Bernard 1 à 4420 Saint-Nicolas.

Les matchs pour les seniors D2, Promotion, U18 se joueront au Hall Omnisports André Cools de Flémalle, rue du Beau Site 23 à 4400 Flémalle





MATCHS AMICAUX

Entente du Centre

Dimanche 07 Septembre - 18h00: Entente Centre Vs Waterloo ASH

MATCHS AMICAUX
MATCHS AMICAUX
MATCHS AMICAUX
MATCHS AMICAUX

